

HALTE A L'ASPHODÉLISATION DE NOTRE PÉDAGOGIE

Avant le congrès d'Aix, le secteur C.M.T. a publié, dans *L'Éducateur*, un article intéressant signé d'Alex Lafosse et traitant d'une « nouvelle culture technique » (1).

J'arrive peut-être un peu tard. Mais puisqu'il m'est demandé, en raison de mon emploi actuel en promotion sociale des collaborateurs d'architectes, de fournir du « matériel neuf », je pense qu'il est encore temps de participer au débat au sujet d'une pratique qui semble avoir encore cours.

Quel est le problème :

— C'est d'abord un **PROBLÈME DE SOCIÉTÉ**.

Le saucissonnage de la science conduit à promouvoir une hiérarchie de technocrates jaloux de leurs titres et de leur spécialité.

Lorsqu'un ouvrage global doit être produit ces spécialistes s'affrontent au lieu de coopérer. Quant aux usagers, cochons de payants et sans-grades, ils ne peuvent que subir et doivent admirer, dépassés, incapables.

— Mais c'est aussi un **PROBLÈME PÉDAGOGIQUE**.

Il s'agit :

1) d'éviter le réflexe élitiste qui sélectionne dans des secteurs de plus en plus étroits pour atteindre des niveaux de plus en plus inaccessibles ;

2) de compenser les dégâts déjà produits par l'éducation familiale, sociale et aussi scolaire qui jusqu'ici tend à « complexer aussi massivement que durablement ».

Et le mouvement Freinet a toujours répondu à ces besoins :

— en refusant la motivation artificielle de l'émulation compétitive
— en favorisant la réflexion manipulatoire par le tâtonnement expérimental

— en redonnant confiance en soi, en levant les inhibitions par la pratique de « méthodes naturelles » où chacun peut s'exprimer, faire valoir ses idées, présenter ses compétences et les améliorer.

Quel est l'exercice proposé dans l'article cité ? (2)

Il s'agit donc d'un « exercice-dynamite » qui doit provoquer après une observation profonde, la critique de la production d'un « pontife » en relevant les « stupidités des spécialistes diplômés de la sacro-sainte technique ».

L'exemple se développe « au détriment d'un bureau d'architectes ayant réalisé un bâtiment réunissant un maximum d'inepties ».

Il est demandé aux élèves, armés de « leur simple bon sens et de leur petite comprenette » de « recenser les erreurs » « criantes même pour un non-initié » commises par le spécialiste qui a dressé ce plan des « services généraux d'une collectivité ».

Mais il serait bon de diversifier les exemples : il m'est donc demandé, étant donné le milieu où j'exerce, de fournir d'autres dessins.

Après avoir un peu cherché (... et n'avoir pas trouvé !) je me suis mis à réfléchir, et voici les résultats de ma réflexion qui m'amènent à préciser les raisons de mon refus.

Les défauts de cet exercice :

a) Il est **NÉGATIF**. Il faut traquer ce qui est mauvais, chercher tout ce qui cloche. Est-il sain d'aborder l'étude de la nature par l'observation des monstres ?

« Un frais parfum montait des touffes d'asphodèles,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgalla. »

Connaissez-vous les asphodèles ? C'est une espèce de plantes à l'odeur désagréable. Voilà ce qu'écrivent les poètes ! Victor Hugo n'est qu'un imbécile. Est-ce le genre de leçon de littérature qu'il faut promouvoir ?

N'est-ce pas plus exaltant, plus éducatif, de partir à la recherche des qualités, de souligner ce qui est beau. Allons-nous laisser, à la seule publicité le soin de définir ce qui est « plus blanc que le blanc » ?

b) il n'est pas **CONSTRUCTIF**. On reproche aux instructions officielles de scléroser l'enseignement technique :

« On ne fabrique même plus. Non, on démonte — remonte ».

Mais ici, que fait-on ? On ne remonte même pas ! On se contente de démolir.

Et démolir quoi ? Même pas un objet, seulement un dessin. Il ne faut pas confondre « la carte et le territoire ». Ce qui est important c'est le bâti, à trois dimensions et non pas le croquis à deux seulement, avec ses codes plus ou moins explicites et son réductionnisme habituel. D'où vient le soleil ? (tiens un plan sans indication du nord ! Curieux !) Y a-t-il une pente ? Quel est le site ? Quels étaient les crédits ? Et toutes les conditions historiques... ? C'est un exercice terriblement artificiel.

Et tant qu'on est à s'étonner de l'absence d'orientation inhabituelle chez les architectes demandons d'où vient ce document ? Est-ce que le bâtiment a été construit tel quel ? Ou n'est-ce qu'un brouillon de premier jet ? Car nous ne supporterions pas qu'on condamne nos textes libres sur la première épreuve d'un tirage avant corrections.

c) Il n'est pas **COOPÉRATIF**. On dresse les enfants, non à la prudence mais à la méfiance. « Haro sur le baudet ». C'est une provocation facile. Avant de dénigrer l'architecte, avant de porter atteinte à la dignité d'une corporation (pourquoi serait-elle pire que celle des enseignants ?) il serait bon de prendre quelques précautions. Et tout d'abord « traduire avant de juger », apprendre à connaître avant de critiquer. Cherchons donc à savoir comment sont produits des plans. N'importe qui peut en tirer. Il y a d'abord les architectes (D.P.L.G. = Diplômés Par Le Gouvernement) issus des écoles. Il y a aussi les Agréés en architecture qui se sont formés sur le tas. Il y a les Maîtres d'Œuvre, petits artisans besogneux, consciencieux sinon géniaux. Et il y a aussi les Bureaux Techniques des Communes dont les commis ont en général appris le dessin industriel mais pas l'architecture. Il peut y avoir aussi des bricoleurs dessinant « au noir ».

Et enfin, si l'on veut avoir des plans parfaitement démonstratifs on peut aussi en fabriquer soi-même, leur ineptie pourra alors être aussi « criante » que l'on veut... mais alors il faut annoncer la couleur et demander comme travail : « Qu'est-ce qu'un architecte pourrait proposer pour améliorer ce plan ? ».

Et en supposant même qu'il y ait faute, et même faute construite c'est mal informer l'enfant que de lui laisser croire que l'architecte est « tout-puissant » et parfaitement indépendant pour produire des inepties. Au cours de ses 9 ans (au minimum) d'études après le bac ; il étudie les « règles de l'art » et croyez-moi les problèmes de circulation, résistance des matériaux, isolation etc. sont abordés de façon sérieuse, en relation les unes avec les autres. Et pas seulement sur le plan d'une évaluation individuelle mais surtout en accord avec les lois et règlements.

Savez-vous que les D.T.U. réunies dans le R.E.E.F. (si vous ignorez le sens de ces sigles, je vous dirai plus bas ce qu'il convient de faire) comportent 180 000 (*) pages de « directives » impératives sous peine de graves conséquences pénales. Elles exigent notamment le sens d'ouverture des portes de lieux publics (incriminé dans l'exercice) mais aussi (y auriez-vous pensé) la distance minimum (plus grande que l'envergure humaine !) qui doit séparer une prise de courant électrique d'un robinet. Mais aussi l'épaisseur de tel matériau, la résistance au feu, la hauteur des rampes de balcon etc. Ce qui n'empêche hélas, les erreurs catastrophiques exceptionnelles mais que l'on monte en épingle.

Or dans ces cas-là, comme dans les autres la responsabilité n'est pas uniquement celle de l'architecte. Les procédures réglementaires imposent toute une série de contrôles. La passation — coûteuse — par un bureau de contrôle (Intec-Veritas) qui épluche les descriptifs avec une vigilance motivée par leur implication (récente) pécuniaire en cas d'accident. Puis le projet passe sous la procédure du Permis de Construire où les « pouvoirs publics » vérifient les propositions et pas seulement la couleur des tuiles ou la forme des fenêtres. Enfin, avant d'être ouverte au public la bâtisse doit subir un examen contradictoire sur chantier. Le maître d'ouvrage (celui qui a commandé), le concepteur, les entreprises sont

réunis en présence de responsables administratifs (Urbanisme, Equipement, Municipalité) et techniques notamment les pompiers. Et cette inspection n'a rien de tendre. Combien de chantiers ont dû être repris largement (issues et escaliers de secours, canalisations électriques, sécurité des ascenseurs, etc.) avant que ne soit délivré l'obligatoire « *certificat de conformité* ».

Si après tous ces filtrages une erreur « *criante* » subsiste pourquoi doit-elle être imputée « *au détriment* » du seul architecte ?

Et puis, notion très importante, il y a un acteur primordial qu'il ne faut pas oublier : c'est le maître d'ouvrage. C'est lui qui « *commande* », qui a pensé le bâti avant qu'on ne l'exécute. Il a la responsabilité de définition qu'il veut qu'on lui bâtisse. Il doit le fournir par un document précis appelé « *programme* ». C'est à partir de ce programme que commence le travail du concepteur. « *Donnez-nous de bons programmes et nous ferons de la bonne architecture* » répètent les architectes.

Or dans l'exercice proposé on peut se demander quel était ce gestionnaire ignare qui n'a pas su expliquer ses besoins ? Comment a-t-il demandé (ou s'est-il laissé imposer ce qui revient au même) d'avoir à faire passer les plats par l'extérieur avant de les servir ? N'est-ce pas sa débilite à lui qu'il faudrait dénoncer. Certes il devait avoir une « *comprenette* » encore plus petite que celle de nos élèves de 6^e.

Et là on commence à voir, une fois de plus que ce n'est pas le procès des personnes qu'il faut faire : mais celui des institutions. Car tous nos beaux règlements restent lettre morte faute de concertation. Ce ne sont pas des décrets qu'il faut promulguer, ce sont des rencontres qu'il faut instituer.

Et ces rencontres ne peuvent avoir lieu que dans un climat de confiance. Si quelqu'un y apporte un a priori sectaire rien ne fonctionnera. Que cet a priori « *descende* » du pontife sur l'usager ou remonte du client vers le spécialiste ne change rien à l'affaire. Il faut donc « *apprivoiser* » les catégories les unes aux autres et non pas les exciter à s'affronter.

Je crois que l'enfer est resté pavé de bonnes intentions. Et si j'ai relevé trois défauts (je reste modeste) à cet exercice ne craignez-vous pas qu'un architecte muni de sa « *petite comprenette pédagogique* » ne trouve de surcroît une dizaine d'autres inaperçus à la préparation » ?...

Que proposer d'autre ?

a) **DU POSITIF** : Lançons les enfants à la recherche de ce qui est bon. Invitons-les à recenser les qualités d'une bonne architecture, à répertorier les éléments, à définir les valeurs, à dépasser la première vue simpliste.

Par exemple : la porte qu'est-ce ? C'est ce qui se ferme, derrière quoi on se barricade pour se protéger ! De quoi ? des autres, des loups, du vent, du froid, du soleil, des mouches...

Mais c'est aussi par là que rentre l'ami, l'air, la lumière. Et pour une porte de cuisine quel doit être son effet sur les odeurs (hum ! le parfum des bons plats), les sons, mais aussi les mets, les reliefs, les couverts propres ou sales, le délicat problème du croisement des serveurs (voir Charlot !). Par quelle porte passera le chat chasseur de souris, et l'eau, et le livreur... Avec beaucoup de fantaisie et d'imagination on peut transformer totalement l'attitude face à l'espace et préparer une maîtrise créatrice.

b) **DU CONSTRUCTIF** : Il va s'agir maintenant justement de

créer. Et pas du dessin, mais de l'espace. On va composer un édifice. En dur ? peut-être. Mais seulement en cartonnage ou peut-être en modèle réduit, en tout cas à 3 dimensions avant de se lancer dans la difficulté à exprimer sur planche les façons d'agencer les matériaux pour regrouper le maximum des qualités inventoriées dans le point a.

Chaque « *concepteur* » présentera son projet en faisant ressortir ce qu'il a intégré de positif.

c) **DU COOPÉRATIF** : Déjà la présentation collective amorce la nécessaire concertation. Mais très vite vont se présenter des conflits insolubles. Pourquoi alors ne pas élever le débat en l'élargissant ? Il suffit de faire venir un « *homme de l'art* ». Et vous verrez qu'en face d'interlocuteurs valables un architecte sait aussi écouter. Mais si ! On les y entraîne dans les écoles. Car ils ont des enseignants conscients. Et ceux qui ont fait cette expérience, il en est, je peux fournir les adresses... ont été ravis de constater la richesse de cette aventure, les découvertes faites, les illusions réduites mais les rêves abordés.

Où peut-on trouver ces « *pontifes descendus de leur piédestal ?* ». Autour de soi dans le cercle de ses amis. Plus le contact est direct et chaud, plus il y a de chance d'être productif.

Mais il existe aussi des lieux institutionnels qui ont vocation de réaliser des P.A.E. architecturaux (Projets d'Action Educative). Ce sont les C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Enseignement) départementaux. C'est leur mission même de se mettre à la disposition de la « *base* » pour assurer une collaboration harmonieuse avec l'architecture en général (qu'elle soit avec ou sans architecte). Il y a même à Bordeaux une association type 1901 « *Arc en Rêve* » qui met à la disposition des écoles non seulement sa compétence mais aussi des matériaux lourds afin que les enfants réalisent des structures concrètes (échafaudages modernes ou bien planches... ou bien plastiques gonflables... ou bien...).

Conclusion :

On apprend à construire ensemble pour rassembler des qualités positives.

Cela me paraît aller dans le droit fil des techniques Freinet ; cela me paraît approcher de plus près la solution du douloureux problème de la technocratie, solution allant dans le sens d'une coopération confiante sans être naïve.

Apprendre à bâtir ensemble n'est-ce pas un merveilleux programme aussi bien pour des professeurs que pour des architectes... ? Et si les architectes ne vous paraissent pas être tout à fait comme nous le désirons n'est-ce pas là une bonne occasion d'amorcer le processus de leur amélioration ?

Jean Méric

(1) *L'Éducateur* n° 2 d'octobre 82 : « *Quelle place pour le monde technique dans la culture de notre temps ?* »

(2) Ce passage se réfère à un exercice de critique de plan d'architecte présenté dans *La Brèche* n° 70 de juin 81 page 9.

(*) Pour les « *spécialistes en informatique* » seulement : il a fallu 10 floppy disks double face pour les mettre en Data dans un programme de conception architecturale.

dessin de l'expo des classes techniques de Jean-Paul BIZET

